

NOTRE HISTOIRE

Mauvernay, hameau disparu

Autrefois, Le Chalet-à-Gobet comprenait uniquement une ferme et une auberge, comme le Chalet des Enfants et comme le Chalet Boverat. Les Râpes d'Orient de la commune de Lausanne étaient alors formées de Mauvernay, de Vers-chez-les-Blanc et de Montblesson.

• Description de Mauvernay

Chacun connaît Mauvernay, cette plaine qui s'étend sur près d'un kilomètre et demi au nord du Chalet-à-Gobet. Elle fait la joie des enfants en hiver. Il s'agit d'une surface défrichée d'environ 36 hectares au fond de laquelle coule un ruisseau qui est l'une des sources du Talent. L'eau qui tombe sur le toit du collège construit en 1830 à proximité de cette source est acheminée de son pan sud vers la Méditerranée et de l'autre vers la mer du Nord!

Un hameau composé d'une demi-douzaine de fermes, appelé Mauvernay, a existé ici jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Trois groupes de bâtiments s'égrenaient depuis un plateau surplombant la plaine à l'ouest, près de l'actuelle cabane des éclairieurs, jusqu'à l'extrémité septentrionale de cette clairière. La partie autrefois habitée et cultivée de Mauvernay constitue un site aussi merveilleux que méconnu.

Les exploitations étaient certes de petits domaines de 5 ou 6 hectares chacun. Les habitants devaient y vivre très modestement, mais ils complétaient leurs revenus par des travaux forestiers. Ce n'est sans doute pas sans raison que Louis Favrat (1827-1893), botaniste, écrivain et poète renommé à l'époque, a situé son principal roman, *L'année de la misère*, précisément à Mauvernay!

• La disparition de Mauvernay

Le hameau de Mauvernay a disparu à la suite d'expropriations décidées par la ville de Lausanne en 1842 en vue de l'aménagement d'une ligne de tir! Les habitants ont été contraints de quitter les lieux à partir de 1860. La dernière ferme a été démolie en 1898. A l'heure actuelle, quelques personnes se souviennent d'avoir encore vu les restes des fondations de ces anciennes maisons.

• Relations entre Epalinges et Mauvernay

Géographiquement, Mauvernay est un secteur très proche de notre commune. Il n'est en effet séparé de Ballègue que par le bois de Ban.

Historiquement, jusqu'en 1735 Mauvernay a fait partie de la dîmerie d'Epalinges, qui percevait un impôt auprès des habitants de ce hameau!

• Les anciennes limites d'Epalinges

Expliquons-nous: il a existé jusqu'en 1735 un village et une dîmerie d'Epalinges qui ne se recouvraient pas entièrement. Le territoire communal était en effet plus exigu et celui de la dîmerie plus vaste qu'aujourd'hui. Les limites ancestrales d'Epalinges commençaient aux Roches et rejoignaient le ruisseau du Vauguény par les Tuileries. Elles en suivaient le cours entre Montéclard et la forêt des Dailles jusqu'au bas de la Girarde. Elles longeaient ensuite le bois de la Chapelle par le Grand-Chemin jusqu'à un pont sur le Flon-Morand, à proximité d'En Marin. Puis elles se dirigeaient sur Ballègue et redescendaient le Flon jusqu'à sa jonction avec le Vauguény vers la scierie de la Griottière.

• La dîmerie d'Epalinges

La dîmerie d'Epalinges comprenait, en plus du territoire communal, une partie des Tuileries et des bas de la commune, la Croix-Blanche et le hameau de Mauvernay.

On appelait dîmerie l'ensemble des terres sur lesquelles l'Eglise prélevait une contribution correspondant au dixième des récoltes.

Au Moyen Age, Epalinges appartenait au Chapitre de la cathédrale de Lausanne. La dîme constituait la prébende, c'est-à-dire le revenu, d'un chanoine à qui revenait également la prébende du village de Sugnens.

• La perception de la dîme

Au cours des siècles, la dîme en nature a été remplacée par une somme d'argent. Après la conquête de 1536 et la sécularisation des biens ecclésiastiques, Berne s'est approprié la dîme d'Epalinges, dont



Le secteur où se trouvait le hameau de Mauvernay.

le montant forfaitaire était payé par la commune, à charge pour elle de le récupérer auprès de la population. Ce recouvrement était effectué non seulement auprès des habitants d'Epalinges, mais sur l'ensemble de la dîmerie, notamment à Mauvernay. A cet effet, les autorités communales prélevaient auprès de tous les contribuables de la dîmerie qui n'étaient pas domiciliés dans notre commune. Il s'agissait d'un enchevêtrement caractéristique de l'époque féodale.

• L'importante transaction de 1735

Désireuses d'améliorer ce système, les autorités d'Epalinges et de Lausanne entamèrent sous l'autorité du bailli bernois d'importantes négociations, qui aboutirent en 1735. Par cet accord, les limites communales d'Epalinges furent étendues à la totalité des Tuileries, à la Croix-Blanche et aux Sept-Fontaines sur les confins de Ballègue. Pour sa part, Lausanne abandonna son droit de juridiction sur ces territoires. Les autorités palinzardes renoncèrent en contrepartie à la perception d'un impôt à Mauvernay.

C'est donc en 1735 qu'Epalinges a constitué son territoire actuel et que Mauvernay est devenu entièrement lausannois.

• Destinées des habitants de Mauvernay

La saga de Mauvernay n'était pas terminée.

A la suite de l'expropriation de leurs propriétés, plusieurs habitants de ce hameau sont venus s'établir à Epalinges, où leurs descendants se trouvent encore.

Les deux fermes sommitales appartenaient à des familles Favrat. L'une a reçu en compensation le domaine des Antets, qu'elle exploite toujours. L'autre, dédommée en argent, est celle de M. Fernand Favrat, notre ancien syndic.

Plus au nord, quatre bâtiments étaient occupés par des familles Regamey. Elles comptent dans leurs descendants M. Michel Regamey, physiothérapeute exerçant au chemin des Croisettes.

Sur le dernier domaine, situé au fond de la plaine, était établie la famille Lienhard, dont deux générations ont administré le bureau de poste d'Epalinges.

Comme on le voit, même à Epalinges, l'histoire réserve des surprises. On espère en découvrir d'autres encore.

Francis Michon



La partie de la clairière alors cultivée et vue sur Le Chalet-à-Gobet.